

**DELEGATION GENERALE AUX RESSOURCES**  
SERVICE DES ASSEMBLEES

PROCES-VERBAL DU 7 FEVRIER 2005

à 10 HEURES 30

*bureau  
délibératif*

communauté urbaine  
**GRAND LYON**

**PARTIE DELIBERATIVE**

**Rédaction :** Monique CHUITEL  
Annick LEBON

**PROCES-VERBAL DU BUREAU DELIBERATIF  
DU 7 FEVRIER 2005**

**SOMMAIRE**

<b>Appel nominal</b>		(p. 3)
<b>N° B-2005-2910</b>	<i>Saint Priest - Acquisition du lot n° 348 dépendant de la copropriété les Alpes située 13, rue Juliette Récamier et appartenant à Mme Adou -</i>	(p. 4)
<b>N° B-2005-2911</b>	<i>Saint Priest - Acquisition des lots n° 32 et 5 dépendant de la copropriété les Alpes située 26, boulevard Edouard Herriot et appartenant aux époux Bouazza -</i>	(p. 4)
<b>N° B-2005-2912</b>	<i>Décines Charpieu - Acquisition d'un terrain nu situé 71, rue Raspail et appartenant à la Commune -</i>	(p. 4)
<b>N° B-2005-2913</b>	<i>Décines Charpieu - Acquisition d'un terrain nu situé 87, avenue Franklin Roosevelt et appartenant à la SCI Les Fougères -</i>	(p. 4)
<b>N° B-2005-2914</b>	<i>Villeurbanne - Acquisition du lot n° 1 dans un bâtiment en copropriété situé 47, cours de la République et appartenant à Mlle Jacqueline Petit -</i>	(p. 4)
<b>N° B-2005-2915</b>	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'association Majo logement -</i>	(p. 4)
<b>N° B-2005-2916</b>	<i>Garantie complémentaire accordée à l'association Alfa 3A -</i>	(p. 4)
<b>N° B-2005-2917</b>	<i>Décines Charpieu - ZAC Fraternité - Garantie d'emprunt accordée à la SERL -</i>	(p. 4)
<b>N° B-2005-2918</b>	<i>Lyon 6° - Villeurbanne - Secteur Poincaré - Rive gauche - Travaux de voirie - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 4)
<b>N° B-2005-2919</b>	<i>Lyon 1er - Lyon 3° - Lyon 7° - Quartiers des Pentes de la Croix-Rousse, Moncey-Voltaire et Guillotière - Opération de revitalisation économique des rez-de-chaussée d'activité - Participation financière - Avenant -</i>	(p. 4)
<b>N° B-2005-2920</b>	<i>Contrat de ville de l'agglomération lyonnaise - Participations financières aux associations Allées, Uni-Est et Sud-Ouest emploi -</i>	(p. 4)
<b>N° B-2005-2921</b>	<i>Lyon 5° - Quartier Jeunet (Valdo) - Requalification des espaces extérieurs - Deuxième tranche de travaux - Convention de participation financière avec l'Opac du Grand Lyon -</i>	(p. 4)
<b>N° B-2005-2922</b>	<i>Oullins - Quartier de la Saulaie - Réalisation d'une liaison piétonne Jean Jaurès-Convention - Acquisition-démolition de l'immeuble situé 15 rue de la Convention et appartenant à l'Opac du Grand Lyon - Individualisation d'autorisation de programme -</i>	(p. 4)
<b>N° B-2005-2923</b>	<i>Autorisation d'abandon de créances à l'encontre de Mme Marie-Hélène Carrage -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2005-2924</b>	<i>Mandat spécial accordé à M. le vice-président Jean-Michel Daclin pour une mission à Houston, Philadelphie et New York (Etats-Unis) -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2005-2925</b>	<i>Centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon-sud - Maintenance des équipements mécaniques - Lot n° 1 - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 5)

<b>N° B-2005-2926</b>	<i>Centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon-sud - Maintenance des équipements mécaniques - Lot n° 2 - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2005-2927</b>	<i>Centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon-sud - Maintenance des équipements mécaniques - Lot n° 3 - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2005-2928</b>	<i>Centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon-sud - Maintenance des équipements mécaniques - Lot n° 4 - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2005-2929</b>	<i>Centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon-sud - Maintenance des équipements mécaniques - Lot n° 5 - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2005-2930</b>	<i>Centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon-sud - Maintenance des équipements mécaniques - Lot n° 6 - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2005-2931</b>	<i>Centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon sud - Maintenance des équipements mécaniques - Lot n° 7 - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2005-2932</b>	<i>Saint Didier au Mont d'Or - Institution d'une servitude pour le passage d'une conduite d'égout dans trois terrains situés chemin de la Thomassière et appartenant à MM. Brousse et Nain-Ducret et à Mme Cerisola - Convention -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2005-2933</b>	<i>Saint Cyr au Mont d'Or - Institution d'une servitude pour le passage d'une conduite d'égout dans deux terrains situés quartier de la Bussière, lieu-dit les Grasses et appartenant à Mmes Laugier et Sibillin - Convention -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2005-2934</b>	<i>Saint Priest - Revente, à la Commune, de deux lots (n° 900 et 880) dépendant de la copropriété Bellevue située 40, rue George Sand -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2005-2935</b>	<i>Vénissieux - Lyon 3° - Villeurbanne - Autorisation de déposer les demandes de permis de démolir -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2005-2936</b>	<i>Véhicules légers de la Communauté urbaine - Fournitures de pièces détachées, accessoires, produits divers et outillages spécifiques non captifs et de prestations ponctuelles nécessaires à l'entretien et à la réparation (lot n° 1) - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2005-2937</b>	<i>Véhicules poids lourds, véhicules et équipements spéciaux de la Communauté urbaine - Fourniture de pièces détachées, accessoires, produits divers et outillages spécifiques non captifs et de prestations ponctuelles nécessaires à l'entretien et à la réparation (lot n° 2) - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2005-2938</b>	<i>Lyon 1er - Revente, à la SACVL, de divers lots dépendant d'un immeuble situé 57, montée de la Grande Côte -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2005-2939</b>	<i>Lyon 8° - 1, boulevard Jean XXIII - Tènement pharmacie galénique - Création d'un parking -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2005-2940</b>	<i>Hôtel de Communauté - Ejecto-convecteurs - Travaux de rénovation - Autorisation de signer le marché - Abrogation de la décision n° B-2005-2839 en date du 3 janvier 2005 -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2005-2941</b>	<i>Fontaines sur Saône - Station d'épuration - Construction d'un garage pour les véhicules d'exploitation - Autorisation de dépôt du permis de construire -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2005-2942</b>	<i>Programme Interreg IIIC - Participation au projet européen Compete - Convention -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2005-2943</b>	<i>Animation économique locale - Demande de subvention à la région Rhône-Alpes dans le cadre du contrat d'agglomération -</i>	(p. 6)

<b>N° B-2005-2944</b>	<i>Charly - Création de la rue des Balcons de Charly - Individualisation d'autorisation de programme partielle complémentaire - Opération 0293 -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2005-2945</b>	<i>Tassin la Demi Lune - Carrefour de la libération - Individualisation d'autorisation de programme partielle complémentaire - Opération 0817 -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2005-2946</b>	<i>Saint Genis les Ollières - Classement, dans le domaine public de voirie communautaire, de la rue de Chapoly -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2005-2947</b>	<i>Charbonnières les Bains - Aménagement des abords du groupe scolaire - Lancement de la procédure de choix du maître d'oeuvre - Appel d'offres ouvert - Composition de la commission composée en jury -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2005-2948</b>	<i>Lyon 4° - Tunnel de la Croix-Rousse - Coup de poing logiciel - Autorisation de signer le marché négocié sans mise en concurrence -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2005-2949</b>	<i>Lyon 4° - Aménagement de l'Espace du Gros Caillou entre la rue Audran et la rue des Pierres Plantées - Attribution du marché de maîtrise d'oeuvre -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2005-2950</b>	<i>Lyon - Vieux Lyon - Mise en place d'une aide à la valorisation du patrimoine architectural - Convention - Participation financière -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2005-2951</b>	<i>Acquisition, maintenance et gestion des corbeilles, bornes de propriété et conteneurs enterrés sur le territoire de la Communauté urbaine - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 8)

---

**Présidence de monsieur Jean-Luc Da Passano  
2ème vice-président**

Le lundi 7 février 2005 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau délibératif, dûment convoqués le 31 janvier 2005 par monsieur le président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Jean-Luc Da Passano, 2ème vice-président.

---

**Appel nominal**

**M. LE PRESIDENT** procède à l'appel nominal.

**Présents :** MM. Da Passano, Gerin, Dumont, Mme Pedrini, M. Charrier, Mme Vullien, MM. Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Bertrand, Barral, Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, MM. Blein, Crimier.

**Absents excusés :** MM. Collomb, Bret (pouvoir à M. Darne J.), Buna (pouvoir à M. Pillonel), Vesco, Daclin.

**Absents non excusés :** M. Touraine, Mmes Guillemot, Mailler.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

**M. LE PRESIDENT** étant excusé, **M. DA PASSANO** assure la présidence du Bureau délibératif.

---

**N° B-2005-2910** - Saint Priest - Acquisition du lot n° 348 dépendant de la copropriété les Alpes située 13, rue Juliette Récamier et appartenant à Mme Adou -

**N° B-2005-2911** - Saint Priest - Acquisition des lots n° 32 et 5 dépendant de la copropriété les Alpes située 26, boulevard Edouard Herriot et appartenant aux époux Bouazza -

**N° B-2005-2912** - Décines Charpieu - Acquisition d'un terrain nu situé 71, rue Raspail et appartenant à la Commune -

---

---

**N° B-2005-2913** - Décines Charpieu - Acquisition d'un terrain nu situé 87, avenue Franklin Roosevelt et appartenant à la SCI Les Fougères -

**N° B-2005-2914** - Villeurbanne - Acquisition du lot n° 1 dans un bâtiment en copropriété situé 47, cours de la République et appartenant à Mlle Jacqueline Petit -

---

*Rapporteur : Monsieur Barral.*  
*Adoptés.*

---

**N° B-2005-2915** - Garantie d'emprunt accordée à l'association Majo logement -

**N° B-2005-2916** - Garantie complémentaire accordée à l'association Alfa 3A -

**N° B-2005-2917** - Décines Charpieu - ZAC Fraternité - Garantie d'emprunt accordée à la SERL -

---

*Rapporteur : Monsieur Bertrand.*  
*Adoptés.*

---

**N° B-2005-2918** - Lyon 6°, Villeurbanne - Secteur Poincaré - Rive gauche - Travaux de voirie - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert -

---

*Rapporteur : Monsieur Abadie.*  
*Adopté.*

---

**N° B-2005-2919** - Lyon 1er, Lyon 3°, Lyon 7° - Quartiers des Pentès de la Croix-Rousse, Moncey-Voltaire et Guillotière - Opération de revitalisation économique des rez-de-chaussée d'activité - Participation financière - Avenant -

**N° B-2005-2921** - Lyon 5° - Quartier Jeunet (Valdo) - Requalification des espaces extérieurs - Deuxième tranche de travaux - Convention de participation financière avec l'Opac du Grand Lyon -

**N° B-2005-2922** - Oullins - Quartier de la Saulaie - Réalisation d'une liaison piétonne Jean Jaurès-Convention - Acquisition-démolition de l'immeuble situé 15 rue de la Convention et appartenant à l'Opac du Grand Lyon - Individualisation d'autorisation de programme -

---

*Rapporteur : Monsieur Charrier.*  
*Adoptés.*

---

**N° B-2005-2920** - Contrat de ville de l'agglomération lyonnaise - Participations financières aux associations Allies, Uni-Est et Sud-Ouest emploi -

---

*Rapporteur : Monsieur David.*  
*Adopté.*

---

**N° B-2005-2923** - Autorisation d'abandon de créances à l'encontre de Mme Marie-Hélène Carrage -

---

---

**N° B-2005-2924** - Mandat spécial accordé à M. le vice-président Jean-Michel Daclin pour une mission à Houston, Philadelphie et New York (Etats-Unis) -

---

**M. COLIN** présente ces deux dossiers et souligne, en ce qui concerne le rapport n° B-2005-2924, la mauvaise habitude de passer ce type dossier après que les déplacements aient eu lieu. Il demande que soit noté dans le compte-rendu qu'il souhaite que ces dossiers soient votés avant la date de départ.

Il précise que monsieur Daclin est à Houston ce jour et à New-York le lendemain. Ce déplacement s'inscrit dans le cadre des relations entre la région Rhône-Alpes et le continent nord américain afin de participer à diverses rencontres avec les partenaires locaux sur la politique de développement économique, les échanges universitaires et les dispositifs innovants des sciences de la vie.

**M. DA PASSANO** partage ces propos, comme l'avait fait, d'ailleurs, remarquer madame Elmalan pour un autre déplacement. C'est la raison pour laquelle, il faut essayer, lorsque cela est possible et qu'il n'y a pas d'urgence, de prévoir l'établissement de ces dossiers à l'avance et de les inscrire en amont.

*Rapporteur : Monsieur Colin.  
Adoptés.*

---

**N° B-2005-2925** - Centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon-sud - Maintenance des équipements mécaniques - Lot n° 1 - Autorisation de signer le marché -

**N° B-2005-2926** - Centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon-sud - Maintenance des équipements mécaniques - Lot n° 2 - Autorisation de signer le marché -

**N° B-2005-2927** - Centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon-sud - Maintenance des équipements mécaniques - Lot n° 3 - Autorisation de signer le marché -

**N° B-2005-2928** - Centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon-sud - Maintenance des équipements mécaniques - Lot n° 4 - Autorisation de signer le marché -

**N° B-2005-2929** - Centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon-sud - Maintenance des équipements mécaniques - Lot n° 5 - Autorisation de signer le marché -

**N° B-2005-2930** - Centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon-sud - Maintenance des équipements mécaniques - Lot n° 6 - Autorisation de signer le marché -

**N° B-2005-2931** - Centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon sud - Maintenance des équipements mécaniques - Lot n° 7 - Autorisation de signer le marché -

---

*Rapporteur : Monsieur Da Passano.  
Adoptés.*

---

**N° B-2005-2932** - Saint Didier au Mont d'Or - Institution d'une servitude pour le passage d'une conduite d'égout dans trois terrains situés chemin de la Thomassière et appartenant à MM. Brousse et Nain-Ducret et à Mme Cerisola - Convention -

**N° B-2005-2933** - Saint Cyr au Mont d'Or - Institution d'une servitude pour le passage d'une conduite d'égout dans deux terrains situés quartier de la Bussière, lieu-dit les Grasses et

**N° B-2005-2934** - Saint Priest - Revente, à la Commune, de deux lots (n° 900 et 880) dépendant de la copropriété Bellevue située 40, rue George Sand -

**N° B-2005-2935** - Vénissieux, Lyon 3°, Villeurbanne - Autorisation de déposer les demandes de permis de démolir -

**N° B-2005-2936** - Véhicules légers de la Communauté urbaine - Fournitures de pièces détachées, accessoires, produits divers et outillages spécifiques non captifs et de prestations ponctuelles nécessaires à l'entretien et à la réparation (lot n° 1) - Autorisation de signer le marché -

---

---

**N° B-2005-2937** - Véhicules poids lourds, véhicules et équipements spéciaux de la Communauté urbaine - Fourniture de pièces détachées, accessoires, produits divers et outillages spécifiques non captifs et de prestations ponctuelles nécessaires à l'entretien et à la réparation (lot n° 2) - Autorisation de signer le marché -

**N° B-2005-2938** - Lyon 1er - Revente, à la SACVL, de divers lots dépendant d'un immeuble situé 57, montée de la Grande Côte -

**N° B-2005-2939** - Lyon 8° - 1, boulevard Jean XXIII - Tènement pharmacie galénique - Création d'un parking -

**N° B-2005-2940** - Hôtel de Communauté - Ejecto-convecteurs - Travaux de rénovation - Autorisation de signer le marché - Abrogation de la décision n° B-2005-2839 en date du 3 janvier 2005 -

---

**M. DUMONT** ayant commenté ces différents dossiers, **M. LE PRESIDENT** précise que l'appellation de tènement pharmacie galénique provient du fait qu'antérieurement, il s'agissait du laboratoire de pharmacie galénique alors que dans le contenu du rapport, il est question de l'école d'infirmières.

**Mme VESSILLER** souhaite savoir combien de places comprend ce parking de l'école d'infirmières, étant donné qu'il s'agit d'un secteur bien desservi en transports en commun (métro, tramway). Elle demande s'il est prévu pour cette école.

**M. DA PASSANO** indique qu'il va effectivement être affecté aux besoins propres de l'école d'infirmières et qu'il ne s'agit pas d'un parking public, propos confirmé par monsieur Dumont.

**Mme VESSILLER** se demande si cette création d'un parking est cohérente avec la politique de déplacements, notamment avec l'objectif de réduire les déplacements pendulaires.

**M. LE PRESIDENT** confirme que la place d'Arsonval est effectivement bien desservie par les transports en commun, à sa connaissance. Il pense que ce parking ne comprendra que vingt ou trente places au maximum.

**M. DUMONT** constate qu'effectivement le nombre de places n'est pas indiqué dans le rapport mais il doit s'agir d'une trentaine de places. Il souligne que parfois des élèves et des stagiaires viennent de loin et ne bénéficient pas forcément de transports en commun et qu'il est assez normal qu'une telle école dispose d'un parking.

*Rapporteur : Monsieur Dumont.  
Adoptés.*

---

**N° B-2005-2941** - Fontaines sur Saône - Station d'épuration - Construction d'un garage pour les véhicules d'exploitation - Autorisation de dépôt du permis de construire -

---

*Rapporteur : Madame Elmalan.  
Adopté.*

---

**N° B-2005-2942** - Programme Interreg IIIC - Participation au projet européen Compete - Convention -

**N° B-2005-2943** - Animation économique locale - Demande de subvention à la région Rhône-Alpes dans le cadre du contrat d'agglomération -

---

**M. MUET** commente ces deux dossiers qui ne font l'objet d'aucune observation.

*Rapporteur : Monsieur Muet.  
Adoptés.*

---

**N° B-2005-2944** - Charly - Création de la rue des Balcons de Charly - Individualisation d'autorisation de programme partielle complémentaire - Opération 0293 -

**N° B-2005-2945** - Tassin la Demi Lune - Carrefour de la libération - Individualisation d'autorisation de programme partielle complémentaire - Opération 0817 -

---

---

**N° B-2005-2946** - Saint Genis les Ollières - Classement, dans le domaine public de voirie communautaire, de la rue de Chapoly -

**N° B-2005-2947** - Charbonnières les Bains - Aménagement des abords du groupe scolaire - Lancement de la procédure de choix du maître d'oeuvre - Appel d'offres ouvert - Composition de la commission composée en jury -

**N° B-2005-2948** - Lyon 4° - Tunnel de la Croix-Rousse - Coup de poing logiciel - Autorisation de signer le marché négocié sans mise en concurrence -

**N° B-2005-2949** - Lyon 4° - Aménagement de l'Espace du Gros Caillou entre la rue Audran et la rue des Pierres Plantées - Attribution du marché de maîtrise d'œuvre -

---

**M. PILLONEL** ayant commenté ces différents dossiers, **M. MALAVAL** souhaite une précision en ce qui concerne le dossier n° B-2005-2948 relatif au coup de poing logiciel.

**M. LE PRESIDENT** confirme que ce titre de dossier l'a aussi interpellé et il en a conclu qu'il s'agit d'une action vive, vigoureuse et rapide.

**M. PILLONEL** rappelle le contenu du rapport : *"ce système existant basé sur des équipements datant de 1985 (Atari 400) ne permet pas le déclenchement simultané des différents ventilateurs, des barrières aux têtes de tunnel et des feux de signalisation. Ce système devenu obsolète ne permet plus la réalisation d'évolution logicielle par son constructeur."* Il explique qu'il a été constaté que le temps de réaction était supérieur à trois minutes. Or, il semble que les normes actuelles demandent le respect d'une réaction dans le délai de trois minutes. Ce qu'on appelle le "coup de poing" est l'appel d'urgence qui centralise toutes les décisions d'intervention.

**Mme VESSILLER** souhaite intervenir sur le dossier n° B-2005-2947 relatif au groupe scolaire de Charbonnières les Bains. Elle rappelle que le Grand Lyon impulse des démarches de plan domicile/école. D'ailleurs, à Charbonnières les Bains, un groupe scolaire a lancé une démarche pedibus avec 80 enfants qui sont accompagnés par des parents à tour de rôle. Elle ne sait pas s'il s'agit de cette école ou s'il y a d'autres écoles dans la commune. En tout cas, dans les objectifs fixés pour l'aménagement des accès, elle pense qu'il s'agit des accès à pied ou à vélo au groupe scolaire et non pas de dépose-minute en voitures devant les écoles.

**M. PILLONEL** précise qu'il est prévu de marquer et de sécuriser l'entrée dans le bourg de Charbonnières les Bains, d'aménager la place Bad-Abbach en tant que véritable espace public de centralité, de marquer, d'organiser et de sécuriser les accès au groupe scolaire et de retrouver un parvis commun pour la mairie et pour l'église. Il n'est pas question de zones de stationnement minute.

**Mme VESSILLER** souligne qu'il est important de réfléchir aux accès piétons et vélos pour les écoles et de ne pas réaliser des dépose-minute pour dissuader les parents d'accompagner leurs enfants en voiture.

**M. ABADIE** répond que Charbonnières les Bains est un site très contraint car il fait l'objet d'énormément de déclivités, le périmètre ayant été étendu car au départ, une seule partie devait être réalisée le long de l'école. L'ensemble du périmètre autour de l'école a été retenu pour prendre en compte les déplacements, les modes doux (vélo, marche à pied, etc.) pour sécuriser l'arrivée et le départ des enfants aux heures scolaires.

**M. DAVID** fait savoir qu'il souhaite poser une question relative au dossier n° B-2005-2946 concernant la rue de Chapoly à Saint Genis les Ollières. Il demande quand l'Etat avait demandé le classement dans le domaine communautaire.

**M. PILLONEL** pensant qu'il s'agit de l'année 2003, **M. DAVID** constate que la Communauté urbaine a été relativement rapide sur ce dossier. Il rappelle que de nombreuses voies nécessitent un classement communautaire depuis plusieurs années et c'est la raison pour laquelle il constate que cette réaction a été remarquablement rapide.

**M. DUPORT** précise qu'il existe une zone d'activités sur le secteur et qui débouchait sur cette voie qui n'a jamais été reclassée. Il serait regrettable d'avoir une zone d'activités qui débouche sur une rue qui ne soit pas communautaire. Ceci est resté en attente et a nécessité une régularisation. C'est pourquoi cela a été fait rapidement.

**M. PILLONEL** rappelle que lorsqu'il existe des classements de ce type, cela intéresse le domaine privé. Il suffit qu'un obstacle émane d'un copropriétaire pour que cela ne puisse pas aboutir.

**M. DAVID** réitère sa satisfaction sur la rapidité de ce classement car il déplore que, parfois, des demandes restent vingt ans en attente.

**M. PILLONEL** indique que des délais de vingt ans ne peuvent s'expliquer que par un obstacle extérieur à la Communauté urbaine.

**M. COLIN** ajoute qu'il faut tenir compte non seulement de l'aspect administratif mais aussi économique et d'intérêt général. Pour le classement de certaines rues, la Communauté urbaine n'a pas intérêt à accepter le reclassement.

**M. DAVID** explique que puisqu'il a été possible d'effectuer ce classement en un an, cela peut aussi être fait ailleurs où cela est tout aussi justifié.

**M. PILLONEL** précise à monsieur le président Da Passano que cette rue est certainement en bon état car il n'y a pas de projet d'aménagement autre qu'une aire de retournement.

**M. LE PRESIDENT** fait part de ses félicitations pour la rapidité sur ce dossier.

*Rapporteur : Monsieur Pillonel.  
Adoptés.*

---

**N° B-2005-2950** - Lyon - Vieux Lyon - Mise en place d'une aide à la valorisation du patrimoine architectural - Convention - Participation financière -

---

Après la présentation de monsieur Blein, **M. LE PRESIDENT** constate que pour une somme modique de 3 200 €, il est possible de réaliser une centaine de lots.

*Rapporteur : Monsieur Blein.  
Adopté.*

---

**N° B-2005-2951** - Acquisition, maintenance et gestion des corbeilles, bornes de propreté et conteneurs enterrés sur le territoire de la Communauté urbaine - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert -

---

**M. POLGA** ayant présenté ce dossier, **M. LE PRESIDENT** constate que, pour l'instant, personne ne sait s'il s'agit de corbeilles opaques ou transparentes s'inscrivant dans le cadre du plan Vigipirate.

*Rapporteur : Monsieur Polga.  
Adopté.*

*Fin de la partie délibérative : 11 heures 25.*